

Portail Aménagement du Territoire & Urbanisme

Proposition de PV - Comité de rédaction

Réunion du 11 octobre 2012

	Présents	Invités	Excusés/Absents
Thierry Mercken, Cabinet Kir (TM)			X
Renaud Chaput, Cabinet Kir (RC)	X		
Valérie Lambot, Cabinet Kir (VL)			X
Philippe Thiéry, Directeur, DAF (PhTh)			X
Albert Goffart, Directeur, DU (AGO)			X
Stéphanie Hanssens, DU (SH)	X		
Ilse Weemaels, DU (IW)	X		
Fransisco Guillan Y Suarez, DU (FG)	X		
Florence Vanderbecq, DU (FV)			X
Ann Geets, DEP (AGE)			X
Christine Mirkes, DEP (CM)	X		
Ben Dewitte, DEP (BD)	X		
Danny Butaye, CIRB (DB)	X		
Michel Steens, DAF (MS)	X		
Carine Efratas, DAF (CE)	X		
Henk De Ruddere, DAF (HD)			X
Alex Ghuys, Secrétariat des collèges (AG)			X
Violaine Boelaerts, DCR (VBO)			X
Aline Godart, DCR (ALG)	X		

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de la réunion du 13/09/2012
2. To do de la réunion du 13/09/2012
3. Observations et propositions d'amélioration du portail
4. Divers : « Call center de l'AATL : réflexion sur les questions et mots-clés de l'arborescence »
5. Statistiques de fréquentation

1) Approbation du PV de la réunion du 13/09/2012

Une erreur a été faite dans les To do : « Quid de l'éditeur responsable dans le vade-mecum pour la rédaction d'un rapport d'incidences » devait être effectué par la DU et non par tous.

Danny Butaye précise que Lahcen Afif prendra contact avec Carine Efratas à partir de 2013 et pas avant.

2) To do de la réunion du 13/09/2012

- Ajout rubrique Bruciel dans l'onglet cartographie - DEP

Traduction en cours de finalisation

- Quid de l'éditeur responsable dans le vade-mecum pour la rédaction d'un rapport d'incidences - DU

Il n'y a pas eu d'avancée à ce sujet.

- Subdivision du contenu de la page « acteurs publics » - DU

OK. Un medley des propositions de la DU, DEP et DCR a été présenté et corrigé par le comité. Stéphanie Hanssens propose d'y ajouter les contacts des dernières pages du guide pratique.

- Procédure d'agrément et liste des auteurs agréés PCD, RIE & EI - DU

Il n'y a pas eu d'avancée à ce sujet. Une question se pose quant à la personne responsable de l'actualisation de ces données.

- Liens Facebook – DB/DAF

OK. Danny Butaye a créé les liens vers les 2 pages facebook (Ministère et Région) depuis la page d'accueil.

- Actions de référencement – CE

En suspens. Un contact doit être pris avec Lahcen Afif début 2013.

- Suivi site Maître Scholasse - TOUS

Une lettre a été rédigée et soumise aux directeurs de l'AATL (cf annexe 1). Elle sera soumise à l'avis d'un juriste spécialisé dans ces matières (web ...) avant envoi.

- Ajout portlet Midis AATL + vidéo dans permis en ligne - DB/DAF

Le portlet a été ajouté. La vidéo doit l'être prochainement.

3) Observations et propositions d'amélioration du portail

Différentes photos proposées par la DU pour la page d'accueil sont présentées au comité. Le cabinet Kir propose des photos libres de droit se trouvant dans un livre d'architecture qui sera bientôt édité à l'initiative du cabinet. Ben Dewitte propose également de prendre contact avec les écoles secondaires techniques de photo de la ville de Bruxelles.

NB : La DU est en train de constituer une banque de données photos qui serait téléchargeable en interne depuis la photothèque.

Un échange de flux RSS a été fait avec le portail logement. Sur la page d'accueil du portail, nous pouvons voir un encadré « Du côté du logement... » avec les actualités logement et inversement sur le portail logement pour l'urbanisme.

Un bandeau a également été ajouté avec la mention « Tout sur les primes en RBC » et un lien direct vers le portail logement.

4) Divers : « Call center de l'AATL : réflexion sur les questions et mots-clés de l'arborescence »

Michel Steens a été désigné pour préparer la mise en oeuvre d'un call center AATL. Le groupe de travail qui a été désigné avec un représentant par UA poursuit donc son travail. Une arborescence du futur call center a été esquissée. Le but est de répondre par des mots-clés les plus clairs et les plus complets possibles aux questions des

citoyens. Il relève l'importance de disposer d'agents ou cellules disponibles pour répondre au téléphone, pour disposer d'un call center efficient.

L'embryon d'arborescence (cf annexe 2) est remis au comité afin de recueillir un maximum d'avis et d'idées.

5) Statistiques de fréquentation

Il est rappelé que chacun peut avoir accès à google analytics. Pour cela, il doit se rendre sur la page <http://www.google.com/analytics/> et créer un compte avec son adresse de messagerie Ministère. Une fois l'adresse créée, l'accès pourra être demandé au CIRB.

Le portail brasse environ 600 visiteurs uniques par jour.

Les 2 premiers mots-clés tapés par les internautes dans notre site sont PRAS puis EDRLR.

La page « du permis en ligne » a été vue 3800 fois sur 1 an.

Agenda des prochaines réunions du comité de rédaction

Les prochaines réunions du comité de rédaction se dérouleront à 9h30, salle 7.003 aux dates suivantes :
jeudi 22 novembre et jeudi 20 décembre 2012.

16/10/2012 – Carine Efratas

To do :

- Ajout rubrique Bruciel dans l'onglet cartographie - **DEP/DAF**
- Quid de l'éditeur responsable dans le vade-mecum pour la rédaction d'un rapport d'incidences - **DU**
- Subdivision du contenu de la page « acteurs publics » - **DAF**
- Procédure d'agrément et liste des auteurs agréés PCD, RIE & EI - **DU ?**
- Actions de référencement – **CE**
- Suivi site Maître Scholasse – **DAF/DU**
- Ajout vidéo dans permis en ligne – **DB**

Administration de l'Aménagement du territoire et du logement
Direction de l'Urbanisme

Maître Michel SCHOLASSE
Avocat
HSP
Chemin du Stocquoy, 1
1300 Wavre

CONTACT XXX
T 02 204 XX XX
F 02 204 XX XX
XXX@mrbc.irisnet.be

NOS REF.

VOS REF.

CONCERNE Sites internet de l'urbanisme bruxellois

ANNEXES /

BRUXELLES

Cher Maître,

L'Administration de l'Aménagement du Territoire et du Logement (AATL) a constaté, lors de recherches sur internet dans le cadre du développement du site officiel de la planification et de l'urbanisme bruxellois « <http://urbanisme.irisnet.be> », l'existence d'un autre site internet, à l'url très similaire : « <http://urbanisme-bruxelles.hsp.be> ».

Le contenu de ce dernier site comporte de larges pans de la législation urbanistique bruxelloise et le titre de la page d'accueil « *Urbanisme, environnement, aménagement du territoire en région de Bruxelles-Capitale* » peuvent raisonnablement prêter à confusion, laissant supposer qu'il s'agit d'un site officiel relatif à l'aménagement du territoire bruxellois.

Or, ce n'est qu'après une analyse fine et poussée du contenu du site « <http://urbanisme-bruxelles.hsp.be> » que l'on y découvre une référence à votre nom (cfr page « contact » : « *Les données à caractère personnel que vous nous communiquez sont conservées dans nos bases de données. Ces données ne seront en aucun cas cédées à des tiers, soit à titre gratuit, soit à titre payant. Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée, vous disposez du droit de vérifier, de modifier ou de vous opposer à l'utilisation de vos données par Michel Scholasse en vous adressant à Michel Scholasse soit par courrier, soit par email* » [souligné par nous]). Les initiés peuvent également déceler, dans les trois lettres « hsp » de l'url, le renvoi au cabinet d'avocats spécialisé, notamment, en droit de l'urbanisme, et dans lequel vous êtes avocat associé.

Afin de lever toute ambiguïté quant au caractère non officiel de votre site eu égard à la planification et à l'urbanisme bruxellois relevant de la compétence du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale et en vue d'éviter toute confusion dans l'esprit du public entre un site géré par l'autorité publique et un site à approche commerciale ou publicitaire ou, à tout le moins, relevant du cadre privé, l'AATL souhaiterait ne plus laisser courir le risque d'une

éventuelle confusion dans le chef des citoyens désireux de consulter le site officiel de l'urbanisme bruxellois.

Dans cette optique, l'AATL vous invite à indiquer clairement sur votre site internet qu'il ne s'agit pas là du site officiel de la planification et de l'urbanisme en Région de Bruxelles-Capitale. Un renvoi clair et visible vers le portail officiel (<http://urbanisme.irisnet.be>) pourrait être une solution satisfaisante.

Le portail régional est actualisé en permanence et géré par un comité de rédaction qui garantit l'exactitude des informations qu'il contient et centralise. Il est, de ce fait, le lieu de référence à ce sujet, tant à l'égard des institutions publiques, comme les communes, qu'à l'égard des citoyens.

Je vous prie d'agréer, Cher Maître, mes salutations les meilleures.

Arlette VERKRUYSSEN
Directeur général de l'AATL

FR/NL

Bienvenue ...

